

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 juin 2023

Convocation du 15 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 25

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 20 juin 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf du mois de juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, DESPLATS, EDIN, LUCIEN, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Mme Audrey Orioux
Mme Nadine LINARD

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 15/06/2023

Affichage : 20/06/2023

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN

ANNULE ET REMPLACE DM 19062023042

OBJET : RETROCESSION D'UN TERRAIN DES CONSORTS SALMON

Les consorts SALMON demandent la rétrocession à la commune de la parcelle ZC 267/301 au lieu-dit « La Prée », commune déléguée de Jarzé. Mr Jean-Pierre Beaudoin s'est rendu sur place et a constaté que la parcelle faisait déjà partie de la voirie de la Prée.

Madame le Maire propose d'accepter cette rétrocession sous réserve que les frais de notaire soient à la charge de la famille SALMON.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les actes notariés.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

